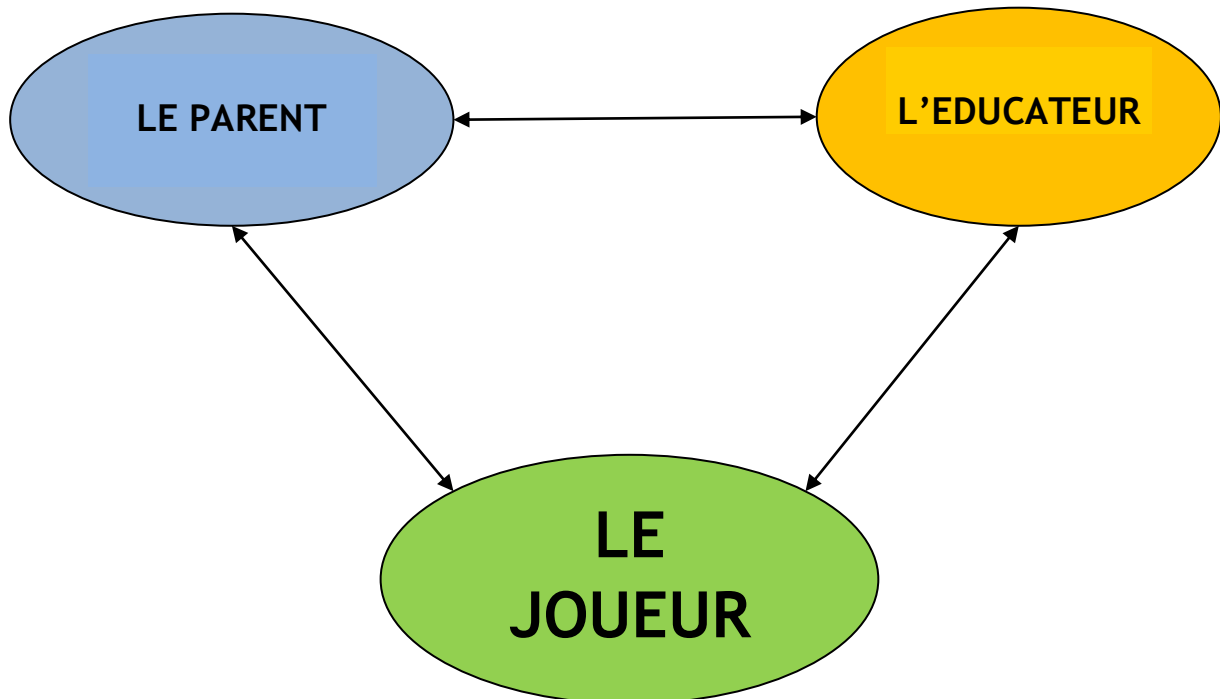


LA CHARTE DE L'ÉCOLE DE RUGBY



L'École de Rugby (EdR) du SQY est un lieu de formation et donc d'éducation.

A cette fin, il paraît nécessaire de définir une charte qui donne les rôles à chacune des trois composantes de cette formation: les éducateurs, les enfants et les parents.

Les parents confient leur enfant à un éducateur pour apprendre et pratiquer l'activité rugby. Si les parents restent responsables de leur enfant, l'éducateur est responsable de ce qui se passe pendant l'activité et donc gestionnaire des situations particulières.

Nous espérons qu'en participant à l'EdR, chacun s'engagera à respecter ces principes qui permettront de faire grandir nos enfants au travers de valeurs qui sont celles véhiculées par notre sport : le rugby.

LE JOUEUR

a des droits...

- 1 - Il doit trouver beaucoup de plaisir sur le terrain et en dehors
 - ◆ Il doit trouver des conditions de pratique permettant de s'épanouir
 - ◆ Il doit pouvoir s'amuser tout en progressant
- 2 - Il a le droit à la santé
 - ◆ Ce n'est pas une machine à gagner
 - ◆ Il doit trouver des étapes de progression correspondant à son niveau
 - ◆ Il doit être entendu dans ces douleurs
- 3 - Il a le droit de pratiquer dans de bonnes conditions
 - ◆ Les mêmes conditions que les plus grands : vestiaires, douches et terrains
- 4 - Il a le droit au respect
 - ◆ Il doit pouvoir jouer sans perturbation
 - ◆ N'être le sujet que de critiques constructives
 - ◆ Il a le droit de se tromper
- 5 - Il a le droit de prendre des initiatives
 - ◆ Il doit pouvoir faire des choix dans le jeu
 - ◆ Il doit pouvoir prendre des décisions dans le cadre de la communauté
- 6 - Il a le droit à la différence
 - ◆ Dans ces capacités
 - ◆ Dans ces aspirations
- 7- Il a le droit à une formation :
 - ◆ Adaptée à ses capacités
 - ◆ Dispensée par des éducateurs formés
- 8- Il a le droit à la compétition :
 - ◆ Adaptée à ses capacités
 - ◆ Dans des conditions réglementées
- 9- Il a le droit à la parole :
 - ◆ Il peut donner son avis et être écouté dans le jeu
 - ◆ Il peut proposer des idées pour la vie de l'EdR

...mais aussi des devoirs :

- 1 - Il a le devoir d'avoir son matériel :
 - ◆ En compétition, avoir des vêtements propres et aux couleurs du club
 - ◆ A l'entraînement, avoir des vêtements et des chaussures correspondants aux conditions climatiques, et pas le maillot de compétition.
 - ◆ Son protège-dents à l'entraînement comme en match

2 - Il a le devoir d'être respectueux

- ◆ Avec ses engagements
- ◆ Avec les adultes, éducateurs, parents, spectateurs
- ◆ Avec ses partenaires
- ◆ Avec ses adversaires
- ◆ Avec les arbitres
- ◆ Avec le matériel, au club comme en déplacement

3 - Il doit participer à la vie collective

- ◆ En aidant à la mise en place et au rangement du matériel utilisé
- ◆ En s'impliquant dans les actions de vie collective : sorties, opérations caritatives, manifestations festives...

L'EDUCATEUR

a des obligations

1 - Il doit permettre la progression des joueurs

- ◆ Par une formation adaptée aux enfants qu'il encadre
- ◆ Par une connaissance des règles de jeu
- ◆ Par une connaissance de l'enfant et de ses capacités
- ◆ En rendant le joueur acteur de sa formation

2 - Il doit transmettre une passion au joueur, amener du plaisir sur le terrain.

- ◆ Par une volonté de prendre cet objectif comme premier
- ◆ En permettant à chacun de s'y épanouir
- ◆ En encourageant plus qu'en reprochant

3 - Il doit être à l'écoute de son groupe

- ◆ En permettant à chacun de s'y exprimer
- ◆ En favorisant la prise de parole

4 - Il doit faire en sorte que la compétition se résume à la qualité du jeu.

- ◆ En ne privilégiant pas le résultat par tous les moyens
- ◆ En permettant à chacun de s'exprimer dans le jeu

5 - Il doit assurer un suivi avec les familles

- ◆ En contrôlant la présence des joueurs, en relation avec les parents
- ◆ En s'informant de l'état de santé des joueurs

6 - Il doit affirmer des principes et des règles de vie

- ◆ En faisant vivre la solidarité, l'entraide sur et en dehors du terrain
- ◆ En insistant sur les valeurs de respect envers les autres, les règles et le matériel
- ◆ En bannissant toute forme de violence
- ◆ En appliquant des sanctions si cela s'avère nécessaire

7 - Il doit montrer une exemplarité

- ◆ En se montrant juste, équitable, impartial
- ◆ En se souvenant que l'équipe qu'il encadre est le reflet de son comportement

LE PARENT

a des contraintes

- 1 - Il doit participer au respect des engagements de son enfant
 - ◆ En assurant la présence régulière de son enfant aux entraînements et aux matches
 - ◆ En participant à la préparation de ses affaires
 - ◆ En respectant les horaires de début et de fin d'activité

- 2 - Il doit participer au plaisir du joueur
 - ◆ En étant présent le plus souvent lors des compétitions ou des entraînements
 - ◆ En se réservant des interventions uniquement encourageantes
 - ◆ En gardant une attitude respectueuse envers toutes les personnes présentes

- 3- Il doit respecter les modes de fonctionnement de l'EdR
 - ◆ En intervenant qu'en relation avec l'éducateur
 - ◆ En respectant les règles mises en place par l'éducateur
 - ◆ En s'imposant les mêmes principes que ceux des enfants
 - ◆ En sachant garder sa place

- 4 - Il doit s'impliquer dans la vie de l'EdR
 - ◆ En communiquant avec l'éducateur
 - ◆ En se proposant dans l'aide aux fonctionnements
 - ◆ En se proposant si nécessaire dans l'encadrement ou le transport des joueurs

- 5 - Il doit assurer une bonne santé et une bonne hygiène pour son enfant
 - ◆ En avertissant l'éducateur en cas de problème de santé
 - ◆ En conseillant à son enfant de prendre une douche après l'entraînement ou le match

Chacun des signataires s'engage à respecter cette charte :

	Les parents :		Le joueur :	L'éducateur :
	Père	Mère		
Nom Prénom				
Signature				